

STIPULAE
BÉNÉFIQUES,

DE

FRÀ PAOLO SARPE

*Seconde Édition, revue, corrigée, &
augmentée de Notes.*



A A M S T E R D A M,

Chez HENRI WETSTEIN

M. DC. LXXXVII.

P

R

F

MONSEIGNEUR

MICHEL

LE

TELLIER,

CHANCELIER de FRANCE.



MONSEIGNEUR

De tous les Livres, que l'on
vous a dédiés, il n'y en a peut-
être pas un, qui puisse dispu-

(1)

TRAITÉ
DES
BÉNÉFICES.

Dessein de l'Auteur.



Comme cete ancienne ferveur, qui portoit les Princes & les Particuliers à donner force biens temporels aux Eglises, & les Ministres Eclésiastiques à les employer à des choses saintes, s'est extrêmement refroidie; & que les Ministres d'aujourd'hui ne s'apliquent plus qu'à retenir ces biens, & à en aquérir de nouveaux: ce n'est pas merveille, s'il a falu réprimer leur avidité par des loix; ni, si les gens pieux, trouvant, qu'il n'y a plus de dispensateurs fidèles, ont un ardent desir de voir ramener l'administration des Biens-d'Eglise, si non à sa première perfection, du moins à quelque mo-

A

déra-